

# Admission à la vérification de correcteurs thermomanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz

du 4 septembre 2001

---

En vertu de l'art. 17 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie et conformément à l'art. 10 de l'ordonnance du 17 décembre 1984 sur la qualification des instruments de mesure (ordonnance sur les vérifications), nous avons admis à la vérification le modèle suivant. Les personnes affectées par cette approbation ordinaire peuvent faire opposition par écrit auprès de l'Office fédéral de métrologie et d'accréditation, 3003 Bern-Wabern, dans les 30 jours qui suivent cette notification.

*Fabricant:* Schlumberger, Rombach GmbH, Karlsruhe (D)

*Requérant:* Schlumberger Industries SA, Genf (CH)



Correcteur thermomanométrique électronique pour compteurs de gaz.

Type: REVC ZG3K

*Calculatrice*

Type: REVC ZG3K

Plage d'utilisation en température ambiante:  $-20\text{ °C}$  à  $+50\text{ °C}$

*Transmetteur de pression*

Type: 1151 AP (Fabricant: Rosemount)

Plage d'utilisation en température ambiante:  $-10\text{ °C}$  à  $+50\text{ °C}$

Etendue de pression: 0.5 bar à 120 bar abs.

Type 3051 CA (Fabricant: Rosemount)

Plage d'utilisation en température ambiante:  $-10\text{ °C}$  à  $+40\text{ °C}$

Etendue de pression: 0.5 bar à 120 bar abs.

Type: 2088 A (Fabricant: Rosemount)

Plage d'utilisation en température ambiante:  $-10\text{ °C}$  à  $+40\text{ °C}$

Etendue de pression: 0.8 bar à 50 bar abs.

*Transmetteur de température*

Type: Pt 100

Plage d'utilisation en température ambiante:  $-10\text{ °C}$  à  $+60\text{ °C}$

La calculatrice munie du transmetteur de pression et de température constitue le correcteur thermomanométrique électronique. Ces trois éléments forment un tout et sont vérifiés comme un appareil unique.

4 septembre 2001

Office fédéral de métrologie et d'accréditation:

Le directeur, Wolfgang Schwitz

## **Admission à la vérification de correcteurs thermonanométriques pour instruments de mesure de quantités de gaz**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2001
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	35
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.09.2001
Date	
Data	
Seite	4466-4466
Page	
Pagina	
Ref. No	10 125 619

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.